Bulletin municipal de Kappelen

KAPPLER'ZITTIG

Juillet 2021

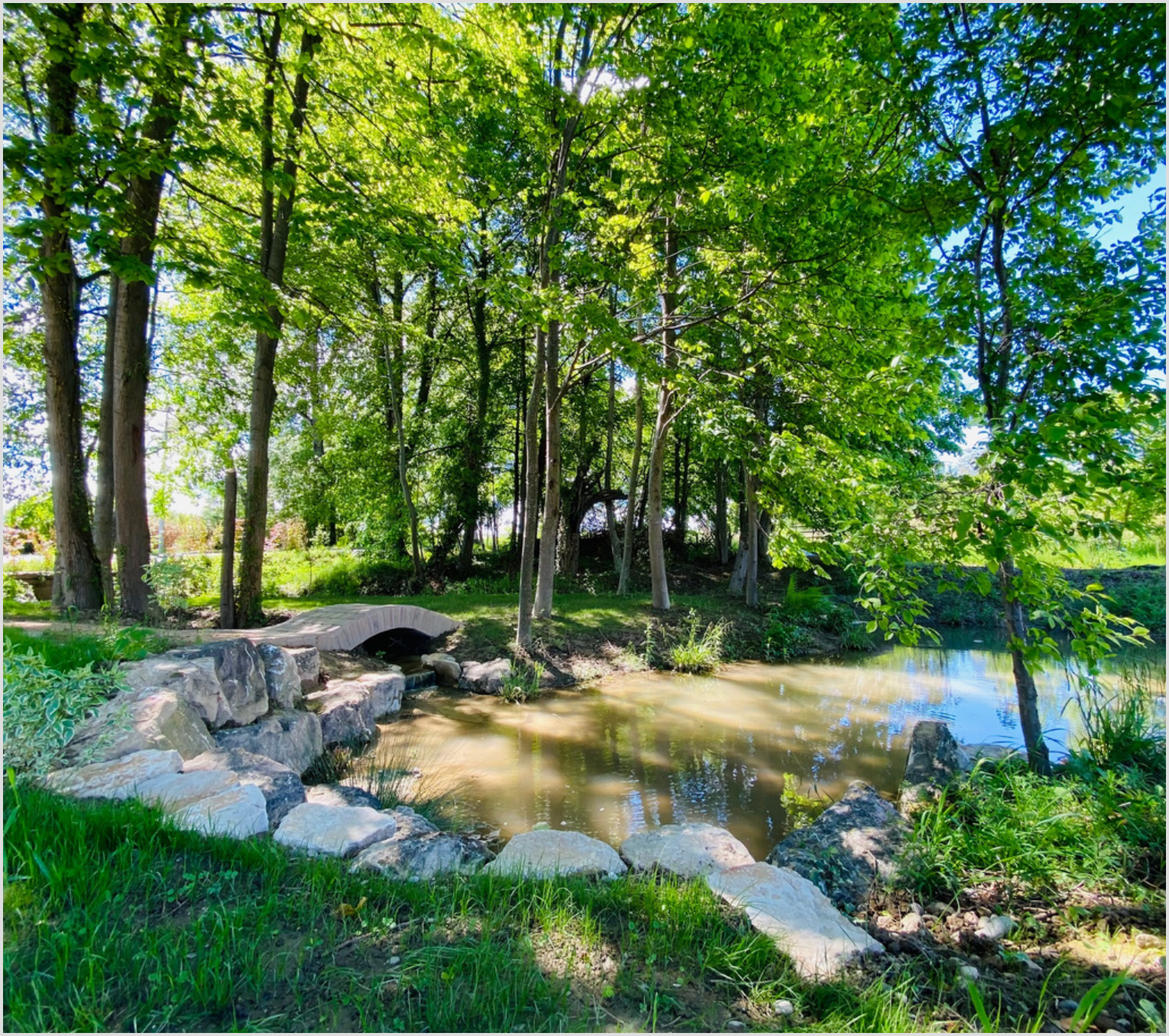

INTRAMUROS — Page 11

BRÈVES DES AGRICULTEURS — Page 17

ELECTIONS — Page 26

EDITO

Chères Kappelenoises, chers Kappelenois,

Alors que la période estivale prend pleinement ses aises, espérons retrouver un peu plus de sérénité en ces temps si compliqués pour nous tous.

En effet, la pandémie de COVID est encore très présente et rythme toujours notre quotidien. Les manifestations, notamment à l'extérieur, se multiplient çà et là, et notre village ne veut pas être en reste. C'est pourquoi, les 16 juillet et 27 août prochains sera organisé, en marge du marché hebdomadaire, un apéritif dînatoire où tous les villageois pourront participer et surtout se retrouver tout simplement pour le bonheur de tous ...

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, l'EURO 2020 de football bat son plein. Et même si notre équipe nationale a déjà quitté la compétition, conservons notre esprit sportif pour vivre un beau moment de foot.

Sécurité dans le village

J'aimerais à présent faire un focus particulier sur la commission Sécurité que j'anime au sein du Conseil Municipal. Je tiens à cette occasion à remercier les membres de cette commission pour leur implication.

La sécurisation de la traversée de notre village est, notre Maire l'a rappelé lors de son édito de décembre dernier, une priorité.

Après plusieurs réunions de cette commission et un rendez-vous auquel ont participé les services de la Collectivité européenne d'Alsace, nous allons engager et mettre en place une « étude de sécurité » qui sera pilotée par un bureau d'études très prochainement désigné. Cette étude va nous permettre d'identifier les points critiques et de proposer des solutions viables et durables pour améliorer la sécurité de tous.

Nos amis les chiens

Concernant les chiens qui ne sont pas tenus en laisse dans le village, un courrier sera adressé aux propriétaires qui ne respectent pas la réglementation en vigueur. Il est rappelé que tenir son chien en laisse, tout au moins en centre de village, en ville et dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale.

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux Maires.

Economie locale

Dans cette édition et la suivante, nous avons souhaité donner un coup de pouce aux entreprises locales en leur proposant un encart dans le bulletin municipal. Nous avons la chance d'avoir des entrepreneurs dynamiques à Kappelen, contribuons à leur pérennité !

Un bel été à tous

J'aimerais terminer mon propos en vous souhaitant à toutes et à tous de passer, à Kappelen ou ailleurs, un très bel été tout en restant prudents et vigilants en cette période de vacances.

Nicolas HOUBRE,
2ème Adjoint

Grands Anniversaires

(du 16 juin au 31 décembre 2021)

VOGEL Paul, le 14 juillet BAUMANN Alice, le 29 juillet BURGET Gérard, le 19 novembre	**80 ans**
LAPLANCHE Hedwig, le 08 novembre LAPLANCHE Robert, le 22 novembre HAGIST Roger, le 05 décembre	**85 ans**
SCHMITT Anne-Marie, le 23 décembre	**90 ans**

Et si vous receviez le bulletin communal par e-mail ?

Il est aujourd'hui possible de distribuer le bulletin municipal par e-mail à tous ceux qui le souhaitent. Il vous suffit d'envoyer un message à **kappelen.communication@gmail.com** pour en informer la Mairie. Ce procédé permettra de réduire la consommation de papier.

Ils travaillent cet été à la commune

Hugo JAEGLE, Nathan BROGLIN et Mathilde MULLER viennent en aide à Renaud et Véronique pour l'arrosage et le désherbage des espaces verts.

Du vert...

Entretien des trottoirs : il est de la responsabilité des habitants d'assurer la propreté des trottoirs devant leur habitation, y compris le désherbage de ceux-ci. Merci de faire acte de civisme.

Si vous ne souhaitez pas de parution vous concernant dans cette rubrique à l'occasion d'une naissance, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir le signaler en Mairie.

Divagation des chiens

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code rural et réglementé par l'arrêté municipal 95/02.
On parle de divagation du chien pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France. Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende.

Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter. Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître ;
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 m ;
- s'il est abandonné ou errant.

Dans chacun de ces cas, il peut être récupéré par la fourrière.

Prévention des noyades

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes.
Nous vous rappelons quelques recommandations simples :
- ne jamais relâcher la vigilance à l'égard des enfants, et ne jamais laisser les jeunes enfants sans surveillance active,

- veiller à ce que les enfants soient équipés de brassards homologués et adaptés,
- les piscines enterrées privatives non closes doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé (barrière de protection, couverture, abris, alarme) visant à prévenir le risque de noyade. Une amende de 45 000 € est encourue en cas d'absence d'un tel dispositif.

Nous tenons à vous rappeler que l'utilisation de drone de loisir est encadré par des mesures strictes (réglementation de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne), Les sanctions en cas d'infraction sont très lourdes et peuvent aller jusqu'à 1 an de prison et 45 000 € d'amende.

Brevet de pilotage, immatriculation du drone, respect des zone d'approches des couloirs aériens de l'aéroport de Bâle/Mulhouse, déclaration de vol à la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), etc... sont des obligations légales pour les professionnels souhaitant survoler une agglomération.

La DGAC a été contactée par nos soins afin de signaler un survol insistant de propriétés privées le dimanche 27 juin.
Pour un drone de loisir en agglomération, seul le survol de votre propriété est autorisé !
N'hésitez pas à remonter à la Mairie tout survol de drone au-dessus de votre habitation via l'application Intramuros ou par e-mail, ET à contacter la gendarmerie pour leur signaler.

Retrouvez toute la législation en suivant ce lien :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630

Remplissage des piscines à partir du réseau public d'eau potable

Saint-Louis Agglomération assure la compétence eau potable depuis le 1er janvier 2020 sur l'ensemble de son territoire. La défense incendie, dont les bouches et poteaux d'incendie restent une compétence communale, est distincte de la compétence eau potable.
Aussi, afin de conserver en bon état les patrimoines respectifs, le remplissage des piscines ne sera plus autorisé à partir des bouches d'incendie, mais devra s'effectuer à partir du branchement d'eau potable de la propriété concernée.

Départ de Monsieur le curé

M. l'Abbé Janusz Damian FEDOR a été appelé à une nouvelle mission, il sera le curé des paroisses autour d'Illzach.
Il était en poste chez nous depuis 14 ans.

Ce sera l'Abbé Tim DIETENBECK, 41 ans, qui lui succèdera pour la communauté de paroisses des Sources du Muehlgraben aux rives du Rhin.

La messe d'installation du nouveau curé de la communauté de paroisses aura lieu le 26 septembre 2021 à 15h00, en l'église Saint-Georges de Bartenheim.

Nous lui souhaitons une bonne continuation…

Au revoir Michel…

Eh oui! Notre cher facteur part à la retraite après 42 ans de bons et loyaux services, qui ont débuté le 20 octobre 1979. Il arpente fièrement les rues de Kappelen et de Helfrantzkirch avec son destrier jaune depuis 2016.

Pour la petite histoire…
En 1979, il aurait dû être embauché pour 3 semaines à la Poste mais le destin en a voulu autrement…
Il passe son concours interne en 1983 et est titularisé en 1984.
Il est le cadet d'une fratrie de trois garçons, et être facteur dans la famille BRUCKNER, c'est dans les gènes! Tous sont ou ont été facteurs toute leur vie: son plus jeune frère Thierry, aujourd'hui décédé, et Romain, son frère aîné déjà retraité.

« Je suis heureux de finir ma carrière ici parce que les gens sont gentils. Il y a un réel rapport humain ». C'est pour cela qu'il fait ce métier car il aime le contact avec les gens.
« J'ai lié des liens d'amitiés avec certains habitants du village et à Helfrantzkirch ».

Une fois à la retraite, il compte bien s'occuper de sa maman de 86 ans et profiter de la vie en passant de bons moments avec son frère. Et dans un futur plus lointain, partir en République Dominicaine pour y vivre.

Au revoir **Monsieur le facteur** et au nom de notre petit village amical, nous vous souhaitons une belle et agréable retraite…

Campagne de capture de chats errants

Il a été constaté un problème de divagation de chats provoquant de nombreuses nuisances pour certains habitants.

Durant la première quinzaine de juillet, la SPA effectue une campagne de capture de chats errants dans la rue des Abeilles. Des chatières ont été mises en place.
Les animaux porteurs d'un collier, et ceux identifiés par tatouage ou insert électronique dont le contrôle d'identification peut être réalisé sur place, sont relâchés immédiatement.

Les animaux craintifs ou agressifs sont contrôlés et identifiés à la SPA, puis ramenés à leurs propriétaires.

Les chats errants capturés sont identifiés et stérilisés, puis mis à l'adoption ou relâchés.

Respect de ses voisins

Bruits de voisinage : la législation vous protège...
Les bruits de voisinage de **jour ou de nuit** peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé :
- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, tondeuse ...),
- par un animal (aboiements).

On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.
L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

En cas de verbalisation, le contrevenant règle le paiement de cette amende forfaitaire. Cette amende est de 68 € ou 180 € si l'amende est majorée. Ce montant variant en fonction des délais de paiement. L'infraction peut être commise à n'importe quel moment de la journée.
On parle de bruit diurne lorsqu'il se produit durant la journée entre 7 heures et 22 heures et de bruit nocturne lorsqu'il apparaît entre 22 heures et 7 heures.
Source : Service-Public.fr

Un bel été en perspective...

Poursuite des aménagements au Parc du Vallon

Petite voie lactée au-dessus de Kappelen - Photo de Steve RUSTI

Kappelen désormais doté d'une boîte à livres

Mr le Maire avec deux Alsaciennes lors de l'Alsace Fan Day du marché hebdomadaire

Fleurissement aux abords de la fontaine...

Elections régionales et départementales

... et de la salle Bi's Jobbis

Fleurs des champs aux alentours du village

Et pendant ce temps là au FC Kappelen…

Même si malheureusement, les championnats se sont arrêtés le 30 octobre de l'année passée, les membres du FC Kappelen n'ont pas fait les timides lorsque la pratique a été à nouveau autorisée. Nos jeunes de l'EJPS se sont retrouvés dès début janvier, les féminines et séniors ont suivi le pas courant avril. Il faut dire qu'après un 2ème confinement, la bonne humeur et la motivation furent au rendez-vous !

Petit point sur la compétition :
La ligue, ayant arrêté les compétitions à peine après leur début, a décidé de remettre les compteurs à zéro -> Saison blanche pour l'année 2020/2021

Les séniors de l'équipe 1, toujours encadrés par Cédric STROPPOLO, disputeront leurs matchs en District 2.
L'équipe 2 poursuit son chemin en District 7 entourée d'Anthony BIGEARD et Line MUDARRA.
Reprise officielle pour les séniors masculins le 12 juillet prochain !
Les féminines continuent leur parcours en District 1, soutenues par leur trio de choc : Guiges, Edouard et Kevin.

Et les jeunes alors…
Toujours menés d'une main de maître par Quentin et Hugo, les U10/U11 de l'EJPS continuent leur apprentissage au sein de notre club.

Les plus petits sont toujours de la partie également grâce à l'investissement de Pierre, Line et Sophie.

Nous aurons le plaisir de voir Cécile BAUMANN nous rejoindre dès septembre dans l'équipe d'encadrement.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les encadrants de toutes les équipes qui ont montré leurs investissement et motivation durant ces temps compliqués. Ainsi que tous les participants à la journée de travail le samedi 22 mai dernier. Gros clin d'oeil également à la "team terrain" qui l'a bichonné sans relâche ! Bref tout est prêt pour notre retour cet été !

À côté de ça :
Merci pour votre soutien lors des ventes de galettes des rois et à nos bénévoles ! Comme vous le savez, les manifestations sont non seulement importantes pour la vie du club mais aussi parce qu'on adore vous rencontrer ou vous revoir ! Vu la situation actuelle, il est très difficile de planifier des manifestations mais nous avons décidé de recommencer notre calendrier des manifestations à partir de cet été avec l'organisation de la "Maidala Cup" le samedi 28 août prochain ! Plus d'infos sont à venir… Et nous espérons bientôt pouvoir vous retrouver pour d'autres manifestations.

Coup de projecteur de la ligue :
Le samedi 23 mai dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir le district de la ligue de football pour un challenge organisé dans toute l'Alsace. Ce sont nos féminines qui se sont mesurées à celles de l'Alliance Folgensbourg/Muespach lors de tirs au but cadrés. Félicitations à nos joueuses, qui en marquant 4 points, se placent dans le haut du classement mixte et ont remporté 10 ballons.

Merci à la ligue de s'être déplacée !
Vous pouvez retrouver la vidéo sur le site de la ligue :
https://alsace.fff.fr/simple/le-mag-du-district-episode-9/

L'ARC EN CIEL
PÉRISCOLAIRE

4 rue de l'Eglise
68510 KAPPELEN
03.89.25.75.45
periscolaire.kappelen@gmail.com
Facebook : ArcEnCielKappelen

Au cours de cette année scolaire 2020/2021, au périscolaire de l'Arc-en-Ciel, de très beaux projets ont pu voir le jour.

L'équipe d'animation a mis en place sur l'ensemble de l'année un projet autour de la nature qui s'intitule « Grandir Dehors ». Ce projet a pour objectif d'emmener les enfants du périscolaire le plus à l'extérieur possible. Dans le cadre de ce projet, l'équipe d'animation bénéficie de l'accompagnement d'un animateur nature, ALIZER Valentin, de la Petite Camargue de Saint-Louis. Le projet nature se déroule tous les jeudis soirs jusqu'aux vacances d'été pour une vingtaine d'enfants de 6 à 11 ans et se compose de différentes étapes.

La première étape a été de construire une spirale aromatique et un petit potager aux abords du périscolaire, dans le pré à côté de l'école. La spirale aromatique a été construite sur les jeudis du mois de mars. Les enfants étaient très motivés et ont eu beaucoup de plaisir à construire la spirale. Le potager viendra également prendre place prochainement dans ce pré, avec pour plantation des concombres et tomates cerises qui pourront être dégustés par les enfants aux goûters.

La seconde étape du projet nature repose sur la découverte des prairies et forêts. Pour cela, les enfants accompagnés des animateurs ont pu parcourir la forêt et les prairies sur les hauteurs de Stetten et ce peu importe la météo. Lors de ces sorties nature, nous proposons aux enfants de suivre les traces et indices que nous laissent les animaux. Nous avons d'ailleurs eu la chance de faire une rencontre inattendue et magique le 20 mai dernier. En effet, nous avons découvert un faon lors d'une partie de cache-cache dans une prairie.

Les enfants participant à ces sorties natures ont pour mission la mise en place d'affiches le long du sentier afin de sensibiliser les promeneurs à la faune et la flore. Vous pourrez trouver ces affiches dès le mois de juillet.

L'équipe d'animation finit cette année scolaire avec l'accomplissement de différents projets, mais nous sommes déjà d'attaque pour l'année scolaire 2021/2022 avec l'ouverture des inscriptions pour l'année prochaine.

Nous travaillons également à différents projets pour faire voyager les enfants autour du monde.

N'hésitez pas à contacter le périscolaire si vous avez des activités à partager avec les enfants afin de les faire voyager.

Donneurs de sang

Malgré un contexte un peu difficile de pandémie, nous avons néanmoins pu organiser une collecte tout à fait honorable à Kappelen avec 39 présentés, 34 prélevés et 5 nouveaux dons dont la démarche est tout particulièrement à saluer.

Nous remercions celles et ceux qui nous ont soutenus et comptons sur vous tous pour faire augmenter le nombre de dons au niveau des années précédentes, à savoir plus de 50 dons par collecte.

L'équipe du Don du Sang de Kappelen

Prochaines collectes
*vendredi 3 septembre
(16h30-19h30) à HELFRANTZKIRCH

*vendredi 5 novembre
(16h30-19h30) à STETTEN

La Fédération Pétanque Kappelen ne lâche rien !

Après les 2 soirées pizzas qui furent un succès, la team FPK s'est lancée dans les burgers. Et nous ne pouvons que vous remercier pour votre engouement : plus de 120 burgers commandés !

Cela compte énormément pour un club en création comme le nôtre et nous motive toujours plus !

C'est grâce à vous que notre projet avance !

Parlons-en des avancements !

Si vous êtes passés près du stade, vous avez certainement pu remarquer que les terrains ont déjà été définis, les choses ne cessent de bouger et nous espérons bientôt vous rencontrer autour de ces terrains !

Le comité Fédération Pétanque Kappelen

Pour plus de renseignements, vous nous trouverez ;

- par e-mail : fpkappelen@gmail.com
- sur Facebook ; Fédération Pétanque Kappelen

IntraMuros

Scannez-moi

Téléchargement gratuit

Votre Mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services Mairie de votre commune et des alentours !

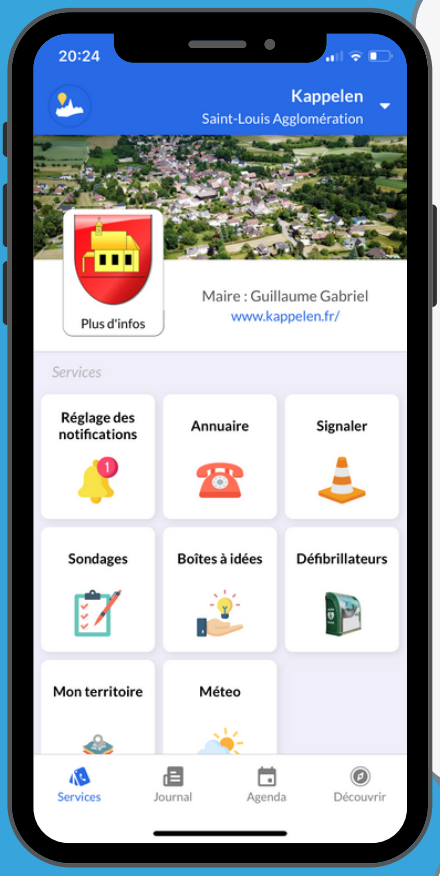

- *Actualités*
- *Infos utiles*
- *Boîte à idées*
- *Infos des associations du village*
- *Infos des professionnels du village*
- *Coordonnées des écoles*
- *Signalement instantané*
- *Agenda communal et associatif*
- *Découvrir les alentours*
- *Météo locale et alertes météo*
- *Et bien plus à venir !*

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android)

App Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services Mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

FLEURISSEMENT

Comme prévu, certains parterres communaux sont déjà pourvus de plantes vivaces, autour de la fontaine, rue des Acacias et dans le virage au niveau de l'ancien restaurant entre autres.

Quant aux plantes aromatiques, elles se trouvent sous la croix rue des Prés et à la place Benjamin, avec un petit jardin au centre du village. En vous y promenant, vous pourrez vous faire plaisir en cueillant l'une ou l'autre chose et en faisant bien attention de ne rien écraser. Un paillage de broyat a été mis en place à cet effet.

La livraison de notre [illegible] pour la salle a commencé [illegible] retardée, ce qui explique le fleurissement annuel mis en place à cet endroit.

Cette année le fleurissement a été réalisé par nos employés communaux, Véronique et Renaud, et par les membres de la commission Fleurissement.
Merci beaucoup pour ce beau travail !

Le périscolaire a comme l'an dernier contribué à la décoration estivale. Vous trouverez Madame et Monsieur vers la rue du Moulin.

Pensez à vous arrêter à l'entrée du village en venant de Helfrantzkirch… Renaud a dévoilé ses talents de soudeur et créé un très bel arbre de vie avec des restes de fer dont il disposait au dépôt.
Bravo l'artiste !

Cet arbre de vie symbolise l'esprit dans lequel le fleurissement est envisagé à Kappelen. Avec les pieds (ou les racines) bien ancrés dans la terre et les yeux (ou les branches) tournés vers le ciel.

Nous n'oublions pas de prendre soin de cette terre, notre terre, et de cette atmosphère qui nous nourrit.

Il y avait un gros travail de désherbage à faire au tout nouveau Parc du Vallon. Quelques membres de l'équipe municipale ont prêté main forte à nos employés communaux pour nettoyer et poser un tapis de broyat.
Merci à toute l'équipe !

La profession agricole se mobilise pour affronter un nouveau défi : développer le non-labour pour protéger l'eau.

Tous les cours d'eau français, des plus petits ruisseaux aux plus grands fleuves, sont classés selon leur état pour bénéficier de mesures de protection particulières. Ainsi, la partie amont de l'Ill a été classée prioritaire et bénéficie avec l'ensemble de ses affluents d'un plan d'actions agricoles pour reconquérir et maintenir une bonne qualité de l'eau. Ce plan d'actions s'inscrit dans le cadre de l'opération **Agr'eau Sundgau** animée par la Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Cette opération a été créée pour préserver la qualité des eaux superficielles vis-à-vis des nitrates, des phytosanitaires et des coulées de boue en développant des pratiques agricoles compatibles avec le respect de la qualité de l'eau et sans perte de revenus pour les agriculteurs. Elle s'articule autour des grands principes que sont le **volontariat** des agriculteurs et les **partenariats** avec l'ensemble des acteurs du monde agricole pour communiquer sur les pratiques agricoles permettant de protéger la qualité des eaux. Le comité de pilotage de l'opération est présidé par l'agriculteur exploitant sur le bassin versant.

Pourquoi bassin de l'Ill ?

Le bassin versant de l'Ill amont occupe 380 km² sur la partie centrale de la région naturelle du Sundgau, entre Winkel et Mulhouse. Il compte 72 communes et 35 350 habitants. 600 exploitations y sont recensées, occupant 17 000 ha de surface agricole.

Du fait de son relief vallonné et de la présence de sols limoneux, ce territoire est sensible à l'apparition des ruissellements et des coulées d'eau boueuse. Or, ces dernières emportent des particules polluantes en provenance de champs agricoles et des routes. C'est pourquoi, l'objectif principal de cette opération est de développer le « non-labour », une technique agricole permettant de lutter contre l'apparition du ruissellement dans les champs agricoles, en réduisant le travail du sol.

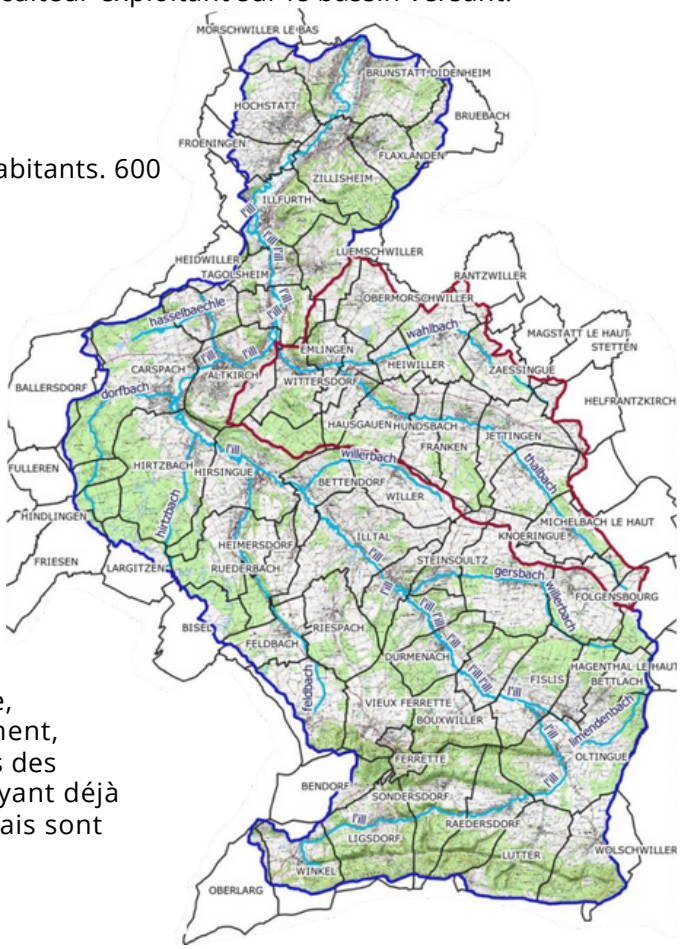

Pour atteindre des résultats au niveau de la qualité de l'eau et du développement de cette pratique, différents leviers d'actions sont mis en œuvre. Notamment, les fiches et les courriers techniques sont diffusés auprès des agriculteurs, les démonstrations chez les agriculteurs ayant déjà changé leurs pratiques sont organisées et plusieurs essais sont mis en place.

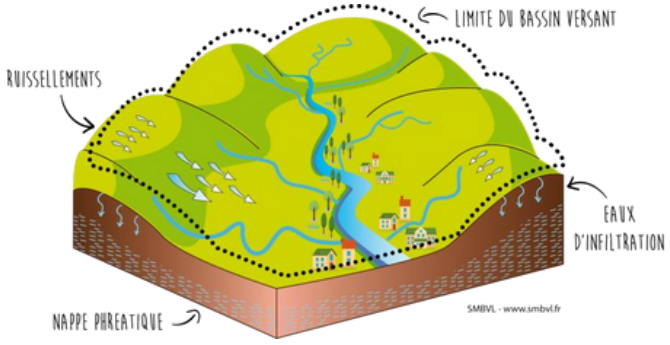

Bassin versant désigne un territoire sur lequel chaque goutte d'eau s'écoule et arrive vers un même point de sortie. Ce point est appelé l'exutoire du bassin versant.

Contact :
SIVACHEVA Mariia – Animatrice de l'opération Agr'eau Sundgau - Chambre d'Agriculture d'Alsace
Tel : 06 11 68 39 31
Mail : mariia.sivacheva@alsace.chambagri.fr

LA BOÎTE A LIVRES

Mode d'emploi

Devant le Bi's Jobbis

1. J'emprunte un livre de la boîte
2. Si je peux, j'en dépose un en échange
3. Je lis le livre et j'en prends soin
4. Je ramène le livre dans la boîte

Je peux déposer des romans, des bandes-dessinées. des magazines, des documentaires pour enfants, adultes, tout public

Je peux partager mes impressions de lecture sur un papier que je glisse dans le livre

Je prends soin des livres pour respecter les autres lecteurs

Je ne prends pas plus de 2 livres

Je ne dépose pas de journaux, CD, DVD, ni de publicités

Je n'écris pas sur les livres

Je ne dépose pas de livres à caractère politique, religieux, raciste, idéologique, pornographique

Je ne dépose pas de livres au sol ou à côté de la boîte

FRUITS & LEGUMES DE SAISON

JUILLET - DECEMBRE

MENU ETE

ENTREE : Gaspacho vert courgette concombre

PLAT : Poivron farci au taboulé

DESSERT : Panna cotta aux abricots

MENU HIVER

ENTREE : Velouté de panais au bacon

PLAT : Pot au feu de poisson

DESSERT : Clafoutis tropical au rhum et ananas

JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE

MENU AUTOMNE

ENTREE : Flan crémeux potimarron curry

PLAT : Risotto poulet roti aux champignons

DESSERT : Crumble pomme, poire banane

Pour votre santé et pour la planète, pensez à consommer de saison et si possible local

Un petit coin de ce bulletin pour les petits et les grands. Sauras-tu aider les animaux à retrouver leur chemin ? Et qui se cache derrière les points à relier ? Tous les semestres, je vous proposerai de nouveaux jeux, des dessins à colorier et d'autres activités variées !

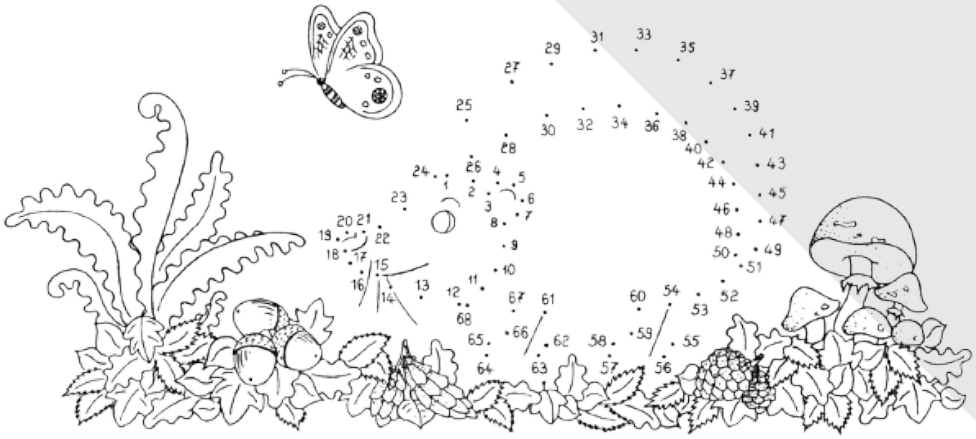

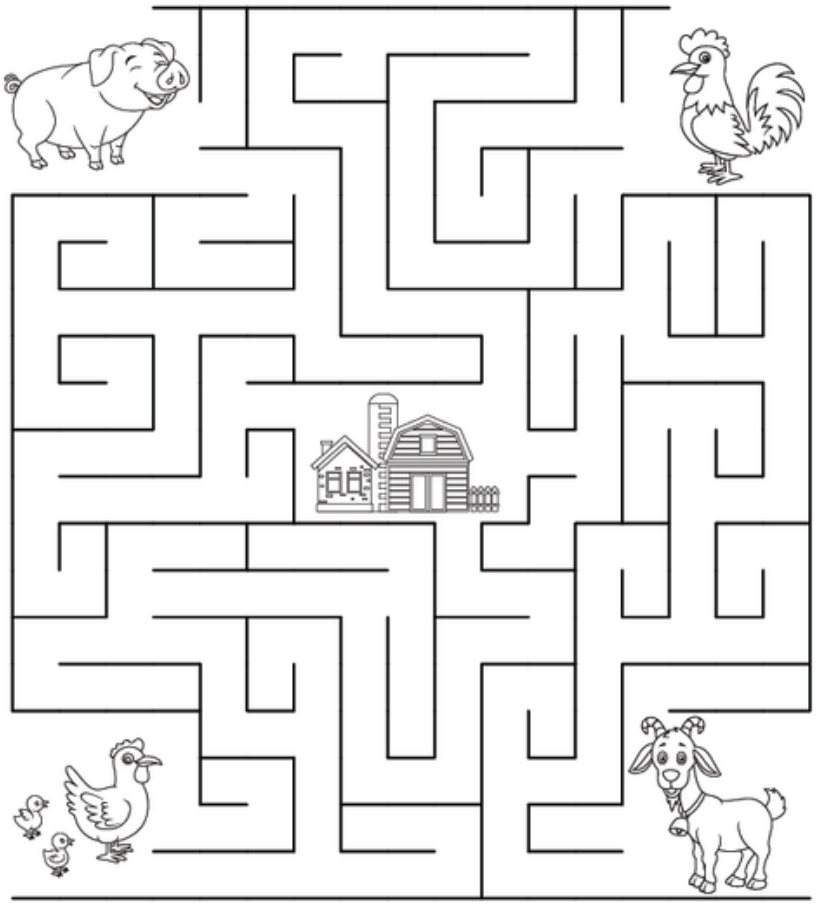

Sauras-tu trouver les 7 différences ?

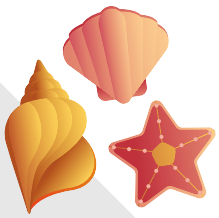

ZNT et bandes enherbées

Les ZNT sont les Zones Non Traitées (de 5 ou 10 m selon la culture) bordant les zones d'habitation. A Kappelen, les agriculteurs ont décidé d'implanter des bandes enherbées de même largeur afin d'avoir un espace de biodiversité entre les champs et les maisons. Attention, ces bandes restent un terrain agricole sur lequel l'agriculteur paye un loyer. Cette herbe peut être utilisée en tant que fourrage pour les animaux. Il est donc indispensable de respecter cet espace et de NE PAS déposer d'ordures, type compost, déchets ménagers, tonte de pelouse, branchage, déjections canines…. Ces dernières pouvant donner la néosporose faisant avorter les bovins. Si malgré tout, ces zones de biodiversité deviennent des dépotoirs car non respectées, elles seront labourées et implantées en cultures (non traité). NB : Les canettes en aluminium sont la 1ère cause de mortalité des bovins en provoquant des hémorragies internes entrainant la mort de la vache en 24h (dans d'atroces souffrances). Aussi, merci de ne pas jeter de canettes dans les champs.

« Gros cochons » dans les champs

Depuis le début du confinement, les dépôts sauvages de déchets se multiplient dans les champs et forêts de notre village. Batteries de voitures, pneus, canapés et autres immondices sont cachés sous les tas de fumiers, brûlés ou roulés dans les pentes des champs. Là où avant, le « scélérat » restait un tantinet intelligent et posait méthodiquement ses déchets sur un tas au bord du champs, maintenant, il camoufle son méfait, mettant en danger la faune et la flore. Si certains promeneurs rencontrent des dépôts sauvages : merci de contacter la Mairie.

Gels de printemps

En avril, une gelée exceptionnelle a frappé la France détruisant parfois près de 80 % des fleurs dans les arbres fruitiers: cerises, quetsches, abricots, pommes, pêches… Cette année, le made in France se fera rare et cher sur les étals. « Les fruits viendront donc d'Espagne… » Non je rigole, ils ont subi la même gelée que nous. Un accord a été passé avec la Turquie qui fournira les fruits cette année avec des modes de cultures très éloignés des nôtres. A Kappelen, les arbres fruitiers ont été moyennement touchés. L'occasion rêvée pour briser la glace avec son voisin et faire un barbecue autour de son super cerisier et en profiter pour récolter 1 ou 2 kg avec son accord ?

Nos amis les abeilles

Qui dit gel dit moins de fleurs… Pour nos butineuses, c'est catastrophique ! De l'avis de nombreux professionnels, la saison de miel est presque finie (reste les miels d'été). Les abeilles sont affamées et mangent leur miel stocké amoureusement pour cet hiver. Pour s'en sortir, les abeilles vont butiner les endroits les plus insolites pour trouver les précieux minéraux servant à leur survie (sirop laissé par l'apiculteur, lisier de veau de moins de 20 jours,…) Dure année pour les apiculteurs qui, en plus de ne pas avoir de miel, vont devoir gérer l'hibernation des essaims pour éviter une mortalité importante l'hiver prochain. Pour les amateurs de miel, faites des stocks car le miel français va être très rare cette année !

Un immense merci à Sarah ROSENBLATT pour ces textes, qui ont également été approuvés par la Chambre d'Agriculture.

Ca y est, le mercure remonte...

Eh oui ! en été, à la campagne ou à la plage, nous ne sommes pas à l'abri de bêtes de toutes sortes, plus ou moins grosses, plus ou moins sympathiques...

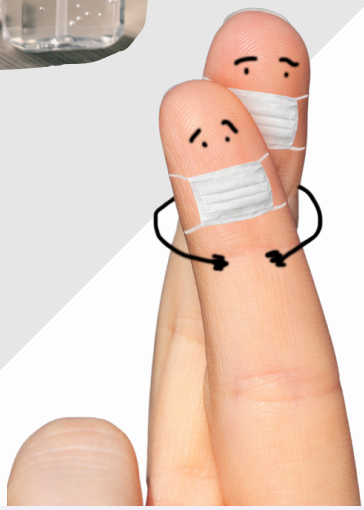

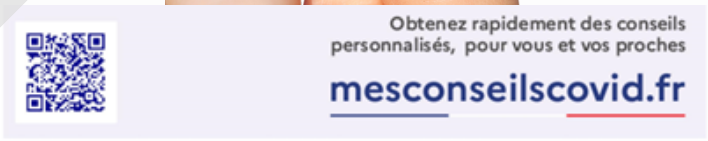

Quelques recommandations pour prévenir les effets de la canicule notamment en période de Covid

Evitez les expositions à la chaleur,
Créez des zones d'ombre,
Evitez les efforts physiques,
Aération des espaces,
Hydratez-vous,
Rafraichissez-vous la peau,
Utilisez des ventilateurs et brumisateurs,
Utilisez la climatisation,
Utilisez des VMC,
Veillez à prendre des nouvelles de vos proches, surtout les plus fragiles.

Ensemble, continuons à respecter les gestes barrières...

SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir
France Services
Proche de vous au quotidien
OUVERTURE LE 01/06/21
GRATUIT
OUVERT À TOUS
UN LIEU UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
• Accueil et aide personnalisés selon vos besoins (santé, emploi, retraite, habitat, impôts, justice...)
• Mise en relation avec les partenaires
• Aide à l'utilisation des services et outils numériques
17 rue Rogg Haas
SIERENTZ
03 67 27 01 30
france-services@agglo-saint-louis.fr

12 JUIN au 14 NOVEMBRE 2021 • 5e édition

80 photographes exposés

Vous avez envie de prendre l'air, de vous dégourdir les jambes en enfourchant votre vélo ou en vous baladant simplement au bord de l'eau ?
Venez découvrir le Festival 200 photos pour la nature, recommandé à toutes personnes à la recherche d'évasion, de nature et de dépaysement dans un écrin naturel préservé !

Exposition sur 14 km de Kembs à Huningue

le long du canal de Huningue *(Espace Rhénan)*

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PHOTOS ANIMALIÈRES DE NATURE DANS L'ESPACE RHÉNAN

ISF : Panduka Bandara - Trimeresurus insularis male, forme bleue - île de Komodo, Indonésie

Avec le soutien de :

SAINT-LOUIS Agglomération Terres d'avenir · Saint-Louis Alsace Ville d'Avenir · Réserve Naturelle Petite Camargue Alsacienne · Office de tourisme du Pays de Saint-Louis · 200 Photographies pour la nature

LE POTAGER

Un projet que nous avions depuis quelques mois se concrétise aujourd'hui ! Un distributeur de fruits et légumes, de miel, d'œufs bio, de produits laitiers, saucissons et autre produits locaux et de saison vont être installés dans nos locaux.

Ce distributeur se situera dans la rue du Soleil et sera accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Découvrez ce nouvel espace de vente sans plus tarder.

Rue du Soleil à Kappelen
Téléphone : 06.75.96.21.09

INFINITY COM

FERME GAEC DU TALMATT

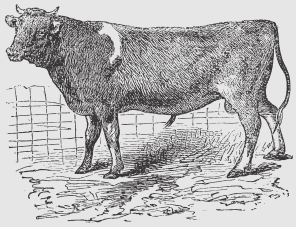

Pour tout renseignements
et tarifs, contactez-nous :
ROSENBLATT Sarah : 06.79.41.58.50
ROSENBLATT Marie-Line : 06.65.59.79.66

La ferme GAEC du Talmatt vous propose ses viandes bovines et ses charcuteries issues de leur cheptel, né et élevé sur l'exploitation de Kappelen.

La ferme est certifiée VLOG (sans OGM)

VLOG
Lebensmittel ohne Gentechnik

CAISSETTE DE VIANDE DE 10KG ENVIRON (RÔTIS, POT-AU-FEU, BOURGUIGNON, STEAKS...)	13€ / kg *
CAISSETTE DE VIANDE "NOBLE" DE 5KG ENVIRON . UNIQUEMENT FILET, FAUX FILET, ENTRECÔTE, STEAKS, CÔTE DE BŒUF	22,15 € / kg *
STEAKS HACHÉS SURGELÉS DE 125GR PIÈCE, EMBALLÉS INDIVIDUELLEMENT, À PARTIR DE 1KG	14 € / kg *
GENDARMES PUR BŒUF	3 € / pcs *
SALAMIS PUR BŒUF	5 € / pcs *
MERGUEZ PUR BOEUF (BOYAU D'AGNEAU)	12 € / kg *

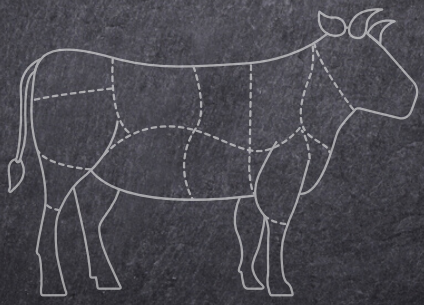

Les prix sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés à tout moment. Les aliments peuvent être vendus congelés

SNC

L'INSTANT BEAUTÉ PRIVÉ

I VINI D'ANGELA

Angela Thuring Possi
18 rue du Rhin
68510 Kappelen, France

ivinidangela@yahoo.com
Tél : +33 7 71 84 98 49

I Vini d' Angela

LA VENTE AUX PARTICULIERS

Vous souhaitez étoffer votre cave,
découvrir de nouveaux vins,
vous cherchez un cadeau original...
J'ai ce qu'il vous faut !

Amateurs éclairés ou novices dans l'univers du vin, vous trouverez votre bonheur parmi les vins de ma sélection.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

SOIREES DEGUSTATIONS

Envie d'une soirée originale ?

Vous souhaitez inviter vos amis autour d'une dégustation de vin ?

Je me ferai un plaisir de me déplacer à votre domicile pour vous présenter mes produits dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Une bonne soirée garantie et la possibilité de commander les vins goûtés.

Le meilleur vin est toujours celui que l'on partage !

L'ATELIER ARTHUR W.

Atelier Arthur.W

Tél : +33 7 71 86 95 96
Mail : arthur.wollen@icloud.com
Facebook : Arthur.W Leathergoods
Instagram : atelierarthur.w

Arthur W. a créé son atelier de maroquinerie à Kappelen, création de produits en cuir fabriqués à la main !

Arthur WOLLENSCHNEIDER vous propose de découvrir ses créations imaginées et fabriquées à la main dans son atelier de Kappelen.
Il vous propose également ses services de réparation pour vos articles de maroquinerie, et même de concevoir pour vous les articles dont vous avez toujours rêvé, mais que vous n'avez jamais réussi à trouver dans le commerce.

Toutes les matières premières sont d'origine française, italienne ou suisse.

TL PROD

Elections départementales

1er tour

Electeurs inscrits	463
Votants	184
Suffrages exprimés	179
Voix obtenues :	
ADRIAN - BEHA	54
GROFF - TURRI	64
PINT - RITTER	20
WEIBEL - WURCH	13
GUENNEGUES - LEROUX	28

2ème tour

Electeurs inscrits	463
Votants	183
Suffrages exprimés	168
Voix obtenues :	
ADRIAN - BEHA	73
GROFF - TURRI	95

Elections régionales

1er tour

Electeurs inscrits	463
Votants	185
Suffrages exprimés	177
Voix obtenues :	
Liste FILIPPETTI Aurélie	6
Liste KLINKERT Brigitte	59
Liste FEVE Louise	0
Liste PHILIPPOT Florian	9
Liste JACOBELLI Laurent	24
Liste MEYER Martin	14
Liste TYANE Adil	0
Liste ROTTNER Jean	49
Liste ROMANI Eliane	16

2ème tour

Electeurs inscrits	463
Votants	183
Suffrages exprimés	174
Voix obtenues :	
Liste KLINKERT Brigitte	62
Liste JACOBELLI Laurent	31
Liste ROTTNER Jean	60
Liste ROMANI Eliane	21

SENIORS
Vous êtes confinés chez vous et vous vous sentez isolés

PROCHES
vous voulez signaler une situation particulière au sujet de l'un de vos aînés

Faites vous connaître auprès de la Maison de Protection des Familles du Haut-Rhin par mail en indiquant vos coordonnées et celles de vos proches si besoin à l'adresse suivante :
mpf.ggd68@gendarmerie.interieur.gouv.fr

vous n'avez plus de nouvelles d'un proche et vous êtes inquiets !
APPELEZ DIRECTEMENT LE 17

Votre signalement sera pris en compte,
un contact téléphonique sera réalisé et
en cas de nécessité une patrouille sera engagée.

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes

Privilégiez vos déplacements (commerces, banques…) en vous faisant accompagner.

Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant, ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.

Ne restez pas seul(e) ; gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.

N'ouvrez pas à un inconnu, même si c'est un professionnel qui se présente sans rendez vous (plombier, électricien…), vérifiez auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

Refusez tout démarchage commercial (arnaque en tout genre, vente de masque covid19, poubelles, financement voyage scolaire, vérifications électricité ou gaz etc…).

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.

Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail
Vérifiez pour les paiements en ligne que le site est sécurisé (« https://www… »).

Pour les personnes sourdes et malentendantes

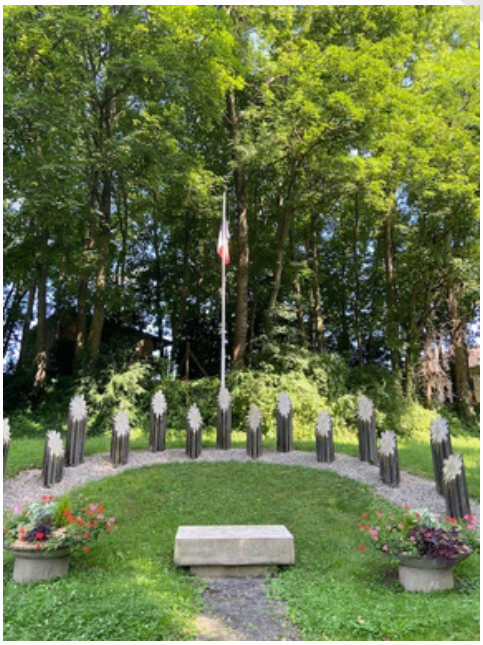

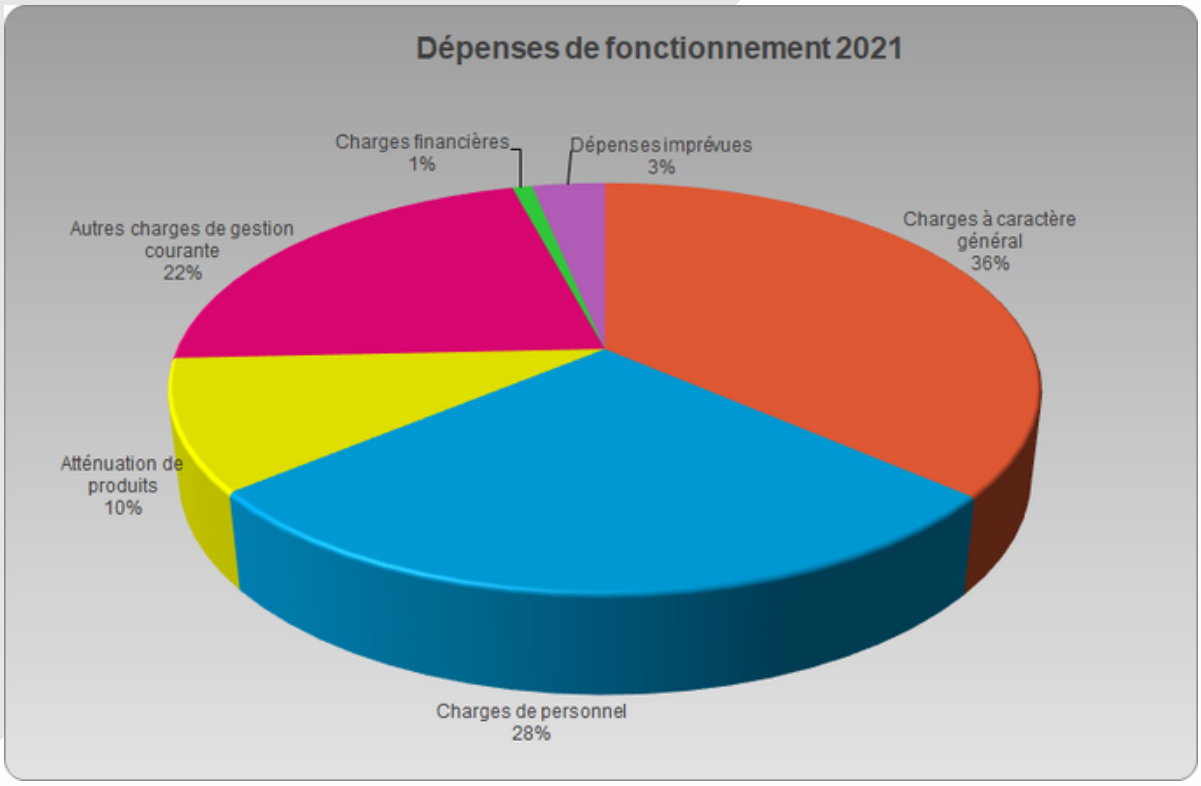

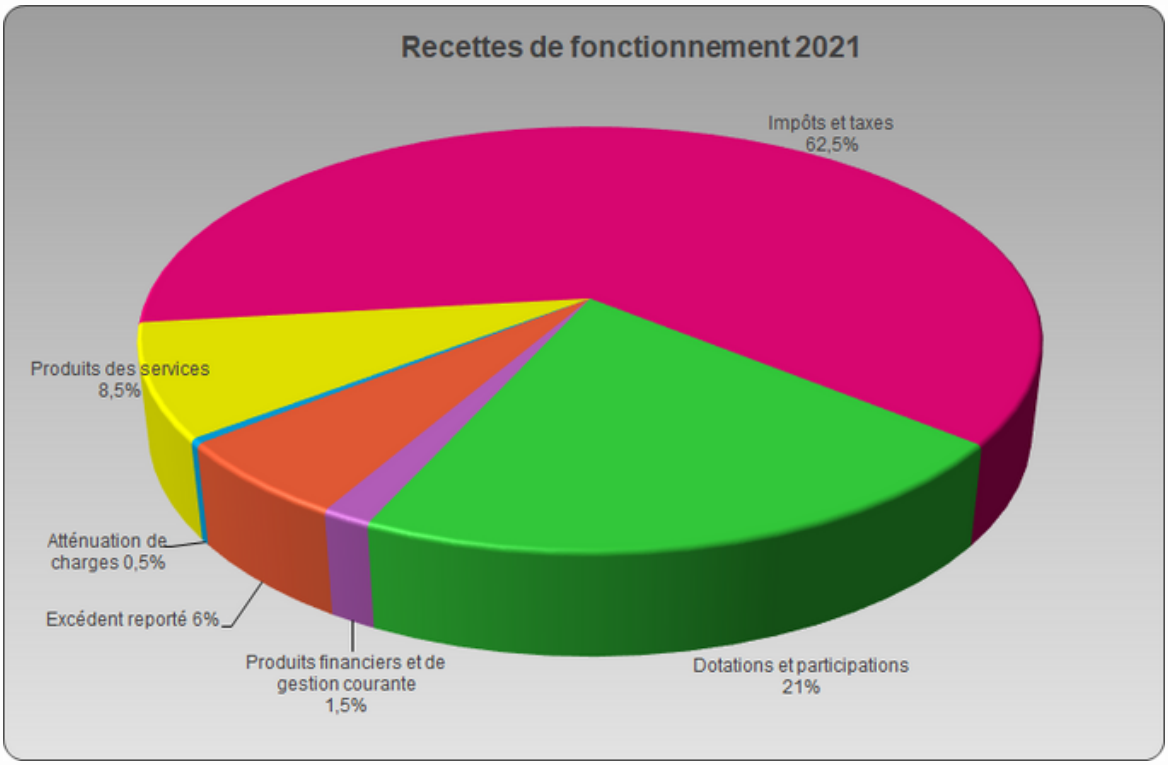

Fonctionnement : 522 929,51 €

Investissement : 405 534,72 €

KAP'ERO

Jouez les prolongations au Kap'fraîcheur pour soutenir nos associations sous forme d'apéro dinatoire

JUILLET
16
18H-23H

AOUT
27
18H-23H

SALLE COMMUNALE BI'S JOBBIS

La commission animation

LE MARCHÉ RESTERA OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'À 22H

Spotjohr Dégust'

Salon de dégustation

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là

2 et 3 octobre

Samedi de 17h à 22h
Dimanche de 11h à 18h

Kappelen

www.svenrustidesign.com
contact@svenrustidesign.com

Depuis son plus jeune âge, Sven a toujours été passionné par le dessin et le bricolage. Après le collège, il s'est orienté vers un BEP électrotechnique. Ne se voyant pas électricien et sans savoir que cela lui servirait pour plus tard, il s'est réorienté vers une école d'art, MJM Graphique Design à Strasbourg, où il a étudié l'architecture d'intérieur, dont il est titulaire du diplôme. Toujours fasciné par les grands volumes, le design et les formes géométriques, il a cherché un moyen d'exprimer sa créativité débordante. Dans l'idée d'offrir un cadeau original pour l'anniversaire de son frère, son premier luminaire a vu le jour. Complimenté par son entourage, cela l'a motivé à continuer dans cette voie. Depuis, il cherche à émerveiller les gens à travers ses grandes créations aux lignes épurées et aériennes.

En participant à des expositions, il a pu constater que la rareté, le local et le fait main, étaient des points particulièrement appréciés par ses clients. Ainsi, il a décidé que ses créations seront fabriquées en Alsace, en petites séries de 10 exemplaires, numérotées, signées, livrées avec leurs certificats d'authenticité.

La base de ses luminaires est en aluminium ou en acier. Pour vous proposer un produit de qualité, Sven a opté pour une peinture thermolaquée. Celle-ci est résistante aux chocs et facile à l'entretien. Quand la création le permet, il ajoute une touche de bois. Ce sont des matériaux complètement différents, mais qui à son goût, se marient à la perfection.

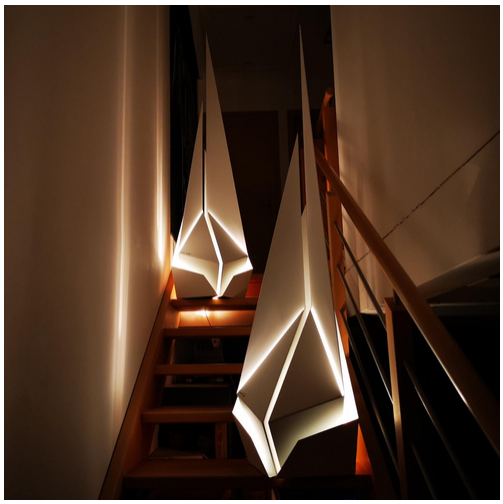

ÉVÈNEMENTS DU SECOND SEMESTRE 2021

KAPPELEN

16 JUILLET 2021

VENDREDI

Kap'ero 18h-23h
Bi's Jobbis

27 AOÛT 2021

VENDREDI

Kap'ero 18h-23h
Bi's Jobbis

2 ET 3 OCTOBRE 2021

SAMEDI/DIMANCHE

Spotjohr Dégust'
Bi's Jobbis

21 NOVEMBRE 2021

DIMANCHE

Cyclo-cross

12 DECEMBRE 2021

DIMANCHE

Fête de Noël des aînés
Bi's Jobbis

Mentions légales :
Magazine édité par la Mairie de Kappelen. Directeur de publication : Guillaume GABRIEL. Conception et réalisation : commission Communication. Réalisation graphique : Pierre DORMOIS. Impression : Imprimerie de Saint-Louis. Imprimé sur papier recyclé. Crédits photos : Mairie de Kappelen, sauf mention contraire ou documents remis.